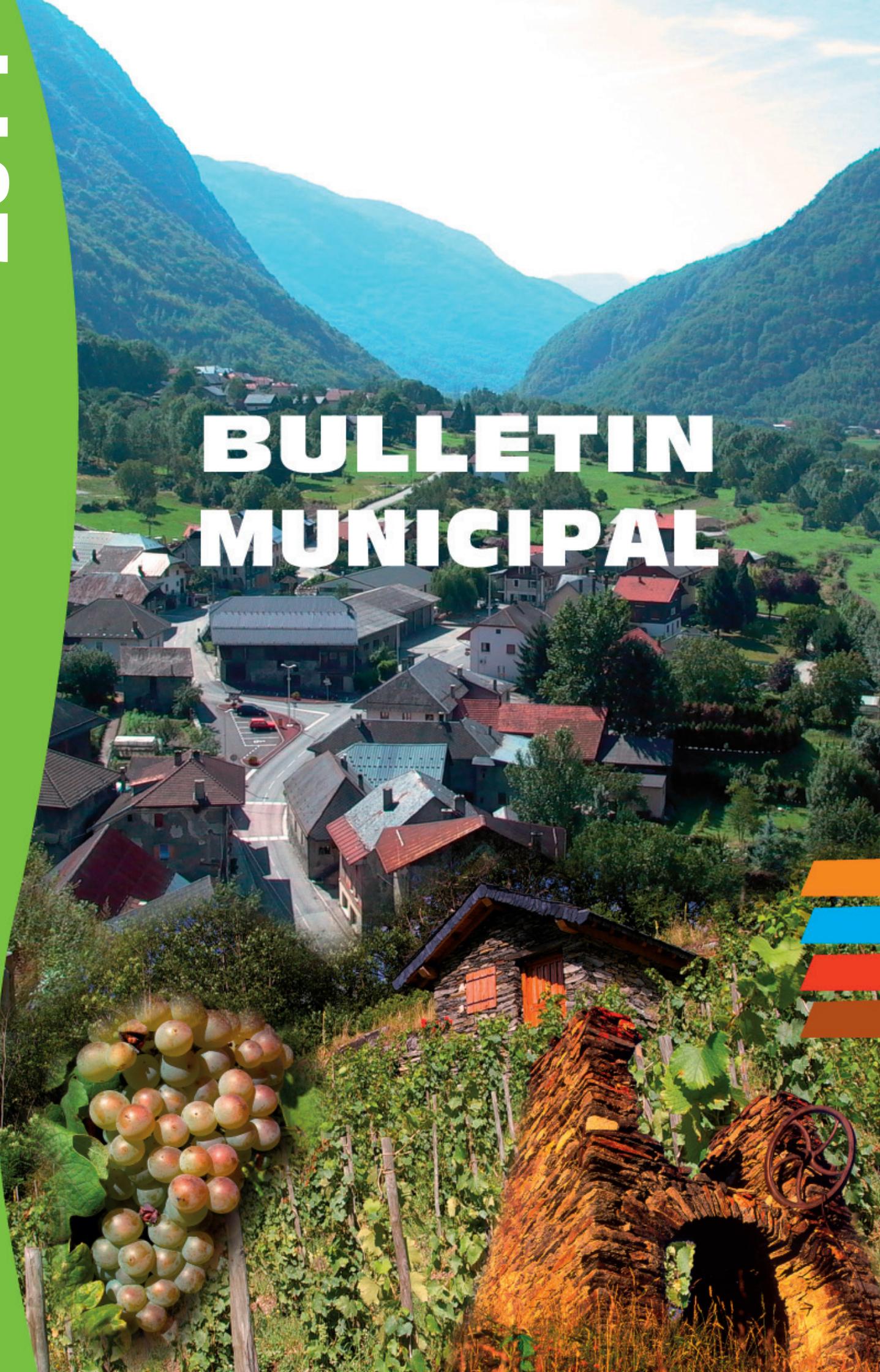


**2014**

**CEVINS**

# **BULLETIN MUNICIPAL**





## SOMMAIRE

- Mot du Maire // 3

### VIE MUNICIPALE // 4

- Commission Travaux – Urbanisme – Voirie // 4
- Commission Finances // 5
- CCAS // 17

### INTERCOMMUNALITE // 6

- Le point sur le tri des déchets // 6
- Service Transports Urbains // 7
- Syndicat des Vernays // 9

### ASSOCIATIONS CEVINOISES // 10

- Agence postale intercommunale // 10
- Association de l'Union Fédérale des Anciens combattants de Cevins (UFAC) // 11
- L'Écho de Sécheron // 11
- Centre d'incendie et de secours de Basse Tarentaise // 11
- Amicale des anciens sapeurs-pomiers de Cevins et Rognaix // 12
- Association Républicaine des Anciens Combattants : A.R.A.C. // 12
- Association « Je Dis Danse » // 12
- Le groupement foncier viticole de Cevins // 13
- Club du Nant Bayet // 14
- Association des parents d'élèves // 15
- Le groupe des Tricoteuses // 15
- Cevins Animation // 16

### ECOLE DE CEVINS // 16



Chères Cevinoises, chers Cevinois,

Nous vous souhaitons une bonne lecture pour ce traditionnel bulletin municipal.

En cette année 2014, année de période électorale, permettez-nous de ne pas nous étendre sur le bilan de l'année écoulée, ni même de nous exprimer sur nos intentions de candidature. La réglementation est

suffisamment claire et stricte à ce sujet, à quelques mois des échéances municipales.

Quelques mots néanmoins pour ne pas oublier d'évoquer le contexte national, auquel nul ne peut se soustraire, ni même notre commune. L'année écoulée a été marquée, dans notre pays, par des difficultés particulièrement intenses, notamment au niveau du chômage et de la hausse du coût de la vie.

Il convient donc de penser très fort aujourd'hui, tous ensemble, à celles et ceux qui vivent actuellement dans l'épreuve et la difficulté. Hélas, chacun d'entre nous en mesure les conséquences au quotidien, et nous n'y échappons pas, ici comme ailleurs.

Pensons également très fort à toutes celles et ceux qui ont perdu un être cher, et celles et ceux qui vivent aujourd'hui dans la solitude ou la maladie... Notre commune a le devoir, d'adresser à ces Cevinoises et Cevinois, un message sincère de solidarité, de force et de courage !

Remercions à présent les acteurs majeurs de l'année écoulée sur notre commune, parmi lesquels :

- Le CCAS,
- Les associations Cevinoises, ainsi que le Groupement Foncier Viticole,
- Les entreprises Cevinoises,
- Les employés communaux,
- L'ensemble de vos élus du Conseil Municipal,

Et l'ensemble des services publics qui travaillent avec la Commune au quotidien, tels que la Trésorerie Principale d'Albertville, la Gendarmerie, la Préfecture et la Sous-Préfecture, la Co.RAL, le Syndicat Intercommunal des Vernays, le Centre d'Incendie et de Secours de Basse-Tarentaise, et toutes les autres autorités avec qui la commune entretient d'excellentes relations.

La Commune remercie tous ces acteurs majeurs de la vie locale, pour leur implication, leur fidélité et leur professionnalisme. De près ou de loin, tous contribuent au développement et au rayonnement de CEVINS !

La Commune vous adresse donc à tous, ses vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2014, et espère être à vos côtés pendant encore très longtemps !

**Karim AMELLAL**  
Maire de CEVINS

## COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - VOIRIE

### A) TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2013 :

Voici une liste synthétique des travaux effectués au cours de l'année 2013 :

- **Les derniers travaux à la salle des fêtes** concernant la modification du chauffage et séparation du hall avec la salle principale, et le remplacement du chauffe-eau (Lot n° 5 Plomberie – Sanitaire – VMC) ont été réalisés par l'entreprise COFELY-INEO pour un montant total de 8582.25 € TTC. Les travaux de rénovation du hall d'entrée sont désormais terminés, et sont conformes aux normes accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

- **Les travaux du parking de Luy de Four** sont terminés et ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE TP.

- **Les travaux de restauration du mur du cimetière** ont quant à eux été réalisés par l'entreprise CF Concept pour un coût total final de 20544.05 € TTC (plus-value de 600.00 € HT par rapport au devis initial, correspondant à la réfection des contres-marches de l'entrée principale). Les travaux ont été réceptionnés le 20/08/2013.

A noter que la réfection de l'entrée principale a été réalisée par les employés communaux en pavés.

- **Les travaux d'installation d'une connexion Internet à la bibliothèque** ont été effectués le 19/06/2013, par l'entreprise Magnin Gécors Systèmes Information, pour un montant de 992.68 € TTC (incl. un boîtier de sécurité Firewall et un switch 8 ports).

- **Le nettoyage et la désinfection du réservoir communal**, ainsi que de ceux de la Ville et du Villard, ont été réalisés début juin, par l'entreprise SARL ARINA, pour un montant de 1284.00 € TTC. Les autres réservoirs situés sur la commune ont également nettoyés et désinfectés.

- **Les travaux d'adduction d'eau au Villard** ont été réalisés le 20/06/2013 par les deux employés communaux des services techniques, qui se sont fait aidés par trois bénévoles.

- **La commande pour les travaux patrimoniaux en forêt communale** a été passée le 25 Avril 2013 auprès de l'ONF pour un montant de 22730.00 € TTC : entretien de route en terrain naturel, entretien des pistes, entretien des sentiers de gestion (sentier des Ardoisières, sentier du Sècheron, Le Priolet, Les Cornaches, Chemin du Gorire), entretien des limites du périmètre de la forêt communale.

A noter que le Conseil Municipal a été informé du départ à la retraite de M. Patrice BEUVE (ONF), le 18/12/2013. Nous remercions M. Patrice BEUVE pour l'ensemble de ses services rendus à la Commune, dans le cadre de ses fonctions de garde forestier.

- **Suite à l'éboulement sur la piste forestière du Charvet**, les travaux projetés ont consisté à miner/purger les blocs instables dans le talus amont de la piste, ainsi que le dégagement de l'éboulement qui a obstrué cette même route au amont du hameau de La Ville.

Ces travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises MARTOÏA TP et BASSO TRAVAUX EN MONTAGNE, pour un coût total final de 53245.92 € TTC. Une plus-value correspondant au minage et au dégagement d'un bloc situé en amont de l'éboulement, a été ajoutée au devis initial. La réception des travaux a eu lieu le 16/09/2013.

- **Les travaux d'isolation sous la toiture du bâtiment de l'école et de la mairie** ont été réalisés le 27/11/2013 par l'entreprise SARL M.E.P.I, localisée à Frontenex (73), pour un montant de 7528.82 € TTC. La solution technique retenue pour ces travaux, a été de projeter de la ouate de cellulose d'épaisseur 300 mm au sol.

Du côté de l'École, il a été décidé d'appliquer la projection par-dessus la couche de laine de verre existante ; puis du côté de l'appartement communal et de la Mairie, d'appliquer la projection à même le sol, puisqu'il n'y avait aucune couche d'isolant.

- **Par rapport aux travaux de réfection des murs du Vignoble**, une visite in situ a été organisée le 14/11/2013 avec M. Brice Omont, les membres du Groupement Foncier Viticole et les élus du Conseil Municipal pour cibler les murs détériorés, et planifier les travaux de réfection en 2014. La première tranche des travaux, pour le mur le plus urgent, a été réalisée par l'entreprise Sébastien PIVIER. La deuxième partie des travaux sera réalisée en 2014.

- **Les travaux de rénovation de l'appartement communal du Bâtiment de la Fruitière (1<sup>er</sup> étage)** sont terminés, et désormais les deux logements sont loués.

### B) ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE EN 2013 :

- **L'entreprise EIFFAGE TP a réalisé les travaux d'enrobés sur la rue du 10 Août 1944**, pour un coût total final de 12011.43 € TTC, et sur la route Napoléon, pour un coût total final de 18900.99 € TTC (plus-value de 800 € HT pour le remplacement de deux tampons fontes du réseau des eaux pluviales en grille fonte et mise à niveau).

- **La réfection superficielle des voiries en emploi sur l'ensemble de la partie basse de la commune (gravillonnage)** a également été réalisée par l'entreprise EIFFAGE TP pour un coût total final de 17124.33 € TTC. Ce montant comprend la réfection de la tranchée dans la cour de l'école.

• **L'entretien de la partie haute de la commune** (route des hameaux) a été étudié par la commission travaux. Cela avait été mis en attente volontairement suite aux travaux sur la route du Charvet. La voirie communale de la partie haute du village (route des hameaux) pourra être entreprise au Printemps 2014 par la nouvelle équipe municipale.

• **La campagne de marquage au sol** a été réalisée par l'entreprise AXIMUM, qui s'est chargée également de l'implantation des chicanes devant la Mairie et l'École, et de l'aménagement devant l'Église pour un coût total final de 23 170.71 € TTC.

Les travaux d'aménagement devant l'Église ont eu pour objectif de sécuriser l'entrée du cimetière et de l'Église pour les usagers.

Les travaux pour l'implantation des trois chicanes devant l'École et la Mairie, réceptionnés le 04/09/2013, avaient pour objectif de prévenir et réduire la vitesse excessive sur cette route fréquentée par les piétons,

particulièrement les écoliers, les riverains et les administrés qui se déplacent en Mairie.

• **Pour assurer le déneigement**, la quantité de sel commandé pour la saison 2012/2013 a été de 6 tonnes au prix de 579.00 € TTC, soit 96.50 € la tonne. Notre prestataire est le service TDL du Conseil Général. Le Conseil Municipal a décidé pour la saison 2013/2014, de mettre à disposition des habitants de la commune du sel sur demande, seulement pour ceux qui habitent dans des zones difficiles d'accès.

### C) DIVERS :

• **La Commune a mis à disposition des services techniques**, temporairement, deux jeunes au titre du Travail d'Intérêt Général (TIG), qui ont assuré des travaux divers d'entretien de la voirie communale et des espaces verts, et de rangement du matériel à l'atelier communal. Les deux jeunes ont fait preuve

de beaucoup de sérieux et de motivation dans leur implication en faveur de la collectivité. Nous les remercions pour leur travail, ainsi que les employés communaux pour leur encadrement.

• **Pour sécuriser l'entrée de l'Agence Postale**, une caméra de surveillance a été installée par l'entreprise GTE pour un montant de 1 259.75 € TTC. La Poste s'est engagée pour prendre à sa charge 1 000 €.

• **Au niveau des équipements pour les services techniques**, la commune s'est dotée le 30/05/2013, d'une débroussailleuse STIHL (840 € HT), d'une taille haies STIHL (399 € HT), d'une tondeuse gazon Honda (1 520 € HT), pour un montant total de 2 759 € HT soit 3 299.76 € TTC. Le matériel a été commandé chez Mont-Blanc Motoculture (Le Carré Vert).

**La Commission Travaux –  
Urbanisme – Voirie**

## COMMISSION FINANCES

### BUDGET GÉNÉRAL :

Le compte administratif 2012 du Budget Général fait apparaître un excédent global de 323 809.20 €. Les écritures du compte de gestion 2012, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville, sont conformes à celles du Compte Administratif. Le budget principal 2013 a été voté cette année lors de la séance du Conseil Municipal réuni le vendredi 12 Avril 2013. En voici les éléments synthétiques :

- Section de fonctionnement : 795 767 €  
- Section d'investissement : 413 473 €

### BUDGET EAU :

Le compte administratif 2012 du Budget Eau fait apparaître un excédent global de 38 656.41 €. Les écritures du compte de gestion 2012, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville, sont conformes à celles du Compte Administratif. Le Conseil Municipal a décidé d'af-

fecter le résultat 2012, d'un montant de 53 178.04 € en section d'investissement et de reporter le solde de l'exercice 2012, d'un montant de 38 656.41 € en section de fonctionnement.

Le budget eau 2013 a également été voté lors de la séance du Conseil Municipal réuni le vendredi 12 Avril 2013. En voici les éléments synthétiques :

- Section de fonctionnement : 150 874 €  
- Section d'investissement : 159 896 €

L'exécution du budget 2013 reflète les orientations de la commune. Cette année encore, des efforts ont été déployés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, de sorte à limiter les pertes financières occasionnées par le manque ou la baisse de recettes (dotations, subventions) liées à la conjoncture.

A noter que pour 2013, les taux d'imposition sont restés identiques à 2012, et qu'aucune augmentation n'a été votée : Taxe d'Habitation

5 %, Taxe sur le Foncier Bâti 7.45 %, Taxe sur le Foncier non Bâti 78.64 %.

Le produit attendu pour 2013 était donc de 118 899 €.

A noter que l'ancienne lame de déneigement a été vendue au prix de 1 500 Euros. Elle avait été achetée le 30 Septembre 1985 auprès de SICO.METRAL.JURA au prix de 48 017.58 Francs, soit 7 320.23 €.

A noter également, que trois contrats SFR Mobile détenus par la commune ont été résiliés.

Pour 2014, il conviendra de poursuivre une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, afin d'améliorer les ratios financiers de la commune, d'autant que des marges de manœuvre existent.

**La Commission Finances.**

# INTERCOMMUNALITÉ



## LE POINT SUR LE TRI DES DÉCHETS

### >> DES CONTENEURS DE TRI DÉPLACÉS À LA SALLE POLYVALENTE

Depuis le 17 septembre 2013, les conteneurs du parking de l'église ont été déplacés à la salle polyvalente. A cette occasion, le conteneur à verre a été remplacé par un conteneur accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une ouverture plus basse.



Conteneurs de la salle polyvalente

### >> LES CONSIGNES DE TRI RESTENT INCHANGÉES

**Conteneur bleu :** papier et cartonnets.

**Saviez-vous que les gros cartons marron doivent être apportés en déchèterie ?**

**Conteneur jaune :** bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires et emballages ménagers en métal.

**Saviez-vous que les plastiques qui n'ont ni une forme de bouteille ni une forme de flacon ne sont pas acceptés et doivent être jetés avec les ordures ménagères ?**

**Conteneur vert :** bouteilles et bocaux en verre.

**Astuce : la vaisselle, et même le verre à boire, ne se recycle pas et doivent être déposés en déchèterie.**

**Et après ?**

Les déchets triés sont recyclés.

Les contenus des conteneurs jaunes et bleus sont dirigés au centre de tri de Gilly-sur-Isère afin de séparer les déchets selon leur matière. Ainsi ce sont 9 catégories de déchets qui sont envoyées vers les usines de recyclage pour y être recyclées. Le verre est quant à lui acheminé chez des verriers qui le trient et le recyclent.

**Seulement ce qui n'est pas recyclable finit dans le bac d'ordures ménagères. CE BAC N'EST JAMAIS RE-TRIÉ.**



**Des sacs de tri sont à votre disposition gratuitement en mairie !**

L'ensemble de ces déchets sont incinérés à l'Unité de valorisation énergétique de traitement des déchets (UVETD) de Chambéry. Attention ! Une bouteille en verre jetée dans le bac d'ordures ménagères ne sera pas recyclée mais brûlée.

### >> POUR LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET DANGEREUX, IL Y A LA DÉCHÈTERIE !

Les déchets non-ménagers, encombrants, toxiques ou dangereux sont collectés en déchèterie : gros cartons, encombrants, vieux réfrigérateurs, bois, vieux sèche-cheveux, piles, huiles usagées, bouteilles de produits toxiques, déchets électriques, électroniques et électroménagers, déchets toxiques tels que phytosanitaires et peintures... Le gardien vous aiguillera vers les bennes adaptées. Ainsi, ces déchets bénéficient d'une dépollution et/ou d'une valorisation adaptée. Les habitants des 18 communes de la Co.RAL peuvent se rendre dans les 3 déchèteries du territoire.

#### Déchèterie de Gilly-sur-Isère (ZI de Terre-Neuve) :

- du lundi au samedi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- dimanche 8h-12h30

#### Déchèterie d'Ugine (ZI des Bavelins) :

- mardi, jeudi, samedi 8h-12h30/13h30-17h
- dimanche 8h-12h30

#### Déchèterie de La Bâthie (Langon) :

- lundi, mercredi 13h30-17h
- jeudi 9h-12h30
- samedi 8h-12h30 / 13h30-17h

#### NOS DÉCHETS EN 2012\* :

14783 tonnes de déchets ménagers collectés :

- dont 3608 tonnes dans les bacs de tri :
- 443 tonnes dans le conteneur Jaune
- 1754 tonnes dans le conteneur Bleu
- 1411 tonnes dans les conteneurs à verre
- dont 175 tonnes dans les bacs de déchets organiques, permettant de produire de l'énergie et du compost par méthanisation
- dont 11000 tonnes dans les bacs d'ordures ménagères, destinées à l'incinération

\* Pour l'ensemble de la Co.RAL

**Renseignements, conseils :** 04 79 10 03 68, animateursdutri@coral.fr ou www.coral.fr  
Consultez le Guide Pratique Déchets de la Co.RAL et le Guide des Déchèteries sur www.coral.fr

# INTERCOMMUNALITÉ

## SERVICE TRANSPORTS URBAINS

En 2007, la Co.RAL a pris la compétence « transports » et a mis en place plusieurs lignes afin de répondre aux attentes de la population :

- les lignes « intra-muros » avec la A (Croix de l'orme – Chiriac) et la B (Pierre du Roy – Champs de Mars),
- la ligne inter-urbaine C reliant Albertville et Ugine,
- des lignes à la demande (déclenchées par une réservation téléphonique) comme la D (Cevins – Albertville), mais également les A, B et C pour compléter les horaires existants,
- la ligne I de Venthon (marche de Venthon).



En tout début d'année 2012, il a été acté par décision du conseil communautaire d'entamer les démarches pour une recomposition du réseau de transports urbains de la Co.RAL, dans le cadre d'une Délégation de Service Public arrivant à terme au 31/12/2012.

Une consultation a donc été lancée pour sélectionner une entreprise susceptible de répondre aux enjeux de développement souhaités par la Co.RAL qui prenaient en compte les réflexions engagées à l'échelle supra-communale (Haute Combe de Savoie, Beaufortain et Val d'Arly).

Ainsi, le 1er septembre 2013, le nouveau réseau de transports en commun a officiellement été ouvert au public, pour une période expérimentale de deux ans, permettant de proposer aux usagers de nouvelles destinations et une consolidation de l'offre existante.

### Les principales évolutions s'axent autour :

- du prolongement de la ligne A jusqu'à la mairie de Gilly-sur-Isère et de la ligne B jusqu'à la mairie de Grignon,
- de la desserte plus importante du chef-lieu d'Ugine par la ligne C,
- de la pérennisation de la ligne D qui passe par Cevins, St Paul-sur-Isère (collège), la Bâthie, Tours-en-Savoie, Albertville et finit son parcours à la gare routière,
- de la création de la ligne E desservant Rognaix, St Paul-sur-Isère, Esserts-Blay, la Bâthie (zone économique), Tours-en-Savoie, Albertville (terminus à la gare routière),
- de la mise en place de la ligne F partant de Mercury (chef-lieu) et aboutissant à la gare routière en passant par Gilly-sur-Isère,

### De plus, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie, deux lignes ont été créées :

- la G qui démarre de Grésy-sur-Isère, passe par Montaille, St Vital, Frontenex, Tournon, Gilly-sur-Isère et Albertville,
- et la H qui débute à Ste Hélène-sur-Isère, passe par Notre-Dame des Millières, Monthion, Grignon et Albertville.

### Ces évolutions se sont accompagnées de modifications tarifaires, dans un objectif à la fois de simplification et de lisibilité/attractivité :

- un seul tarif à l'unité, sur l'ensemble du réseau, quelle que soit la ligne empruntée,
- la mise en place de cartes de type « pass », permettant de naviguer sur tout le réseau.

Les tracés, horaires et tarifs de l'ensemble des circuits sont disponibles sur le site internet de la Co.RAL : [www.coral.fr](http://www.coral.fr), rubrique « je prends le bus ».



Après deux mois de fonctionnement, et quelques nécessaires ajustements, les taux de fréquentation sont encourageants :

Ligne	Janv. 2013	Fév. 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	Juill. 2013	Août 2013	Sept. 2013	Oct. 2013
A	9665	8054	7741	7177	6865	6417	3831	2976	8277	7484
B	6544	5355	5240	5023	5137	4507	1939	1441	6819	5511
C	2660	2408	2540	2775	2468	2467	2084	1683	4265	3743
D	83	88	54	96	83	95	91	77	1580	924
E									441	556
F									1076	980
G									1538	1523
H									539	504
Venthon	58	44	60	63	74			82	66	71
TOTAL	19010	15949	15635	15134	14627	13486	7945	6259	24601	21296

A noter que les lignes nouvellement créées correspondent à d'anciennes lignes scolaires, ces transformations visant à une optimisation de l'offre et expliquant que de nombreux usagers soient des élèves.

- la mise en ligne sur le site internet de la Co.RAL d'une fiche de remontée d'information permettant aux personnes de faire état des problèmes éventuellement rencontrés.
- L'adhésion à « Mobi'Savoie » qui permet que les perturbations du réseau telles que travaux, déviations... puissent être accessibles aux voyageurs via internet ou à l'aide d'un smartphone.

Dans une volonté d'amélioration du service aux usagers, deux évolutions se mettront en place à partir du 1er janvier 2014 :

Une démarche partenariale entre la commune d'Albertville, le syndicat Arlysère et la Co.RAL est en cours pour favoriser les modes de déplacements doux pour les administrations du territoire et le projet de mise en œuvre d'un PDIA (Plan de Déplacement Inter-Administrations) est actuellement à l'étude.

## LIGNE D

Cette ligne était jusqu'à présent déclenchée en TAD.

Du fait des modifications de la DSP, il a été décidé, sur une période de deux ans, de tester une ligne régulière sur cette ligne. Celle-ci passe par Cevins, St Paul (collège), la Bâthie, Tours-en-Savoie, Albertville et finit à la gare routière.

Les fréquences ont été calées pour permettre aux scolaires d'utiliser cette ligne.

### Cevins > Albertville Gare routière

				SMe	Me				
<b>Cevins</b>	Lotissement Le Clos	06:53							
	Chef Lieu (Eglise)	06:54	08:10	11:00	12:00	13:55	16:35	18:30	
	Boulangerie	06:55	08:11	11:01	12:01	13:56	16:36	18:31	
	Pont de Saint Paul	06:56	08:12	11:02	12:02	13:57	16:37	18:32	
<b>Saint Paul</b>	Collège				12:06		16:41		
<b>La Bâthie</b>	Langon	06:59	08:15	11:05	12:09	13:58	16:44	18:35	
	Arbine - Ecole	07:01	08:17	11:07	12:11	14:01	16:46	18:37	
	Arbine - Gymnase	07:03	08:19	11:09	12:13	14:03	16:48	18:39	
	Cimetière	07:04	08:20	11:10	12:14	14:05	16:49	18:40	
	Chef Lieu	07:05	08:21	11:11	12:15	14:06	16:50	18:41	
	Rue des Gentianes	07:07	08:23	11:13	12:17	14:07	16:52	18:43	
<b>Tours en Savoie</b>	Chantemerle	07:08	08:24	11:14	12:18	14:09	16:53	18:44	
	Contamines	07:11	08:27	11:17	12:21	14:10	16:56	18:47	
	Chef Lieu	07:14	08:30	11:20	12:24	14:13	16:59	18:50	
	Eglise	07:16	08:32	11:22	12:26	14:16	17:01	18:52	
	Tivoloy	07:17	08:33	11:23	12:27	14:18	17:02	18:53	
<b>Albertville</b>	St Sébastien (Sous Conflans)	07:19	08:35	11:25	12:29	14:19	17:04	18:55	
	Stade - Grande Roche	07:20	08:36	11:26	12:30	14:21	17:05	18:56	
	Jean Jaurès	07:22	08:38	11:28	12:32	14:22	17:07	18:58	
	Gare Routière	07:25	08:41	11:31	12:35	14:24	17:10	19:01	

### Albertville Gare routière > Cevins

				SMe	Me				
<b>Albertville</b>	Gare Routière	07:30	08:50	11:40	13:10	15:55	17:45	19:10	
	Jean Jaurès	07:34	08:54	11:44	13:14	15:59	17:49	19:14	
	Grande Roche - Stade	07:36	08:56	11:46	13:16	16:01	17:51	19:16	
	St Sébastien (Sous Conflans)	07:37	08:57	11:47	13:17	16:02	17:52	19:17	
<b>Tours en Savoie</b>	Tivoloy	07:39	08:59	11:49	13:19	16:04	17:54	19:19	
	Eglise	07:40	09:00	11:50	13:20	16:05	17:55	19:20	
	Chef Lieu	07:42	09:02	11:52	13:22	16:07	17:57	19:22	
	Contamines	07:44	09:04	11:54	13:24	16:09	17:59	19:24	
<b>La Bâthie</b>	Chantemerle	07:46	09:06	11:56	13:26	16:11	18:01	19:26	
	Rue des Gentianes	07:48	09:08	11:58	13:28	16:13	18:03	19:28	
	Chef Lieu	07:50	09:10	12:00	13:30	16:15	18:05	19:30	
	Cimetière	07:51	09:11	12:01	13:31	16:16	18:06	19:31	
	Arbine - Gymnase	07:53	09:13	12:03	13:33	16:18	18:08	19:33	
	Arbine - Ecole	07:55	09:15	12:05	13:35	16:20	18:10	19:35	
<b>Cevins</b>	Langon	07:57	09:17	12:07	13:37	16:22	18:12	19:37	
	Pont de Saint Paul	07:59	09:19	12:09	13:39	16:24	18:14	19:39	
<b>Saint Paul</b>	Collège	08:03							
<b>Cevins</b>	Boulangerie	08:04	09:20	12:10	13:40	16:25	18:15	19:40	
	Chef Lieu (Eglise)	08:05	09:21	12:11	13:41	16:26	18:16	19:41	
	Lotissement Le Clos				13:42		18:17		



## Tarifs

	Plein tarif	Tarif éco*	Où acheter ?
<b>Ticket à l'unité</b>	1,10 €	–	À bord des véhicules
<b>Carnet 10 tickets</b>	8,50 €	–	Dépositaires et Point Info Bus
<b>PASS Journée</b>	3,00 €	2,00 €	À bord des véhicules
<b>PASS Mensuel</b>	25,00 €	15,00 €	Point Info Bus
<b>PASS Annuel</b>	150,00 €	100,00 €	Point Info Bus
<b>Carte sociale*</b>	10,00 €	–	Point Info Bus

\*conditions au point Info Bus

## Points Info Bus

Place de la Gare - Albertville

## Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – LE SI DES VERNAYS

## HISTORIQUE

Créé en avril 1997, le Syndicat Intercommunal des Vernays (SI des Vernays) regroupe les communes de Cevins, Rognaix et Saint Paul-sur-Isère. Il assure la gestion, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement du réseau d'assainissement collectif des trois communes ainsi que les collecteurs Rognaix/Saint Paul-sur-Isère et Cevins/Saint Paul-sur-Isère. Il faut ajouter également les trois débitmètres installés en dehors du périmètre de la station d'épuration, ainsi que la station d'épuration construite sur le territoire de la Commune de Saint Paul-sur-Isère, y compris son poste de relèvement et sa conduite de refoulement.

Ce Syndicat s'est substitué aux communes pour l'ensemble de leurs droits, devoirs et obligations en matière de service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées domestiques et assimilées.

*Syndicat des Vernays*

Installé à la Mairie de Saint Paul-sur-Isère, le Syndicat est administré par un Conseil Syndical qui compte 12 élus : 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant désigné par les conseils municipaux de chaque commune adhérente. Actuellement et jusqu'au prochain renouvellement municipal, le Président du Syndicat est Alvaro MARSON, Maire de Rognaix ; Antoine LOMBARDO en est le 1<sup>er</sup> Vice-Président et Daniel LONGOBARDO le 2<sup>ème</sup> Vice-Président. Les autres délégués titulaires sont Karim AMELLAL (Maire de Cevins), Bernard PIVIER (Cevins), Jean-Pierre GUILLOT (Saint Paul-sur-Isère), Corinne PATACINI (Saint Paul-sur-Isère), Victor COLLIARD (Rognaix), Charles AUVERT (Rognaix). Auparavant, le Syndicat avait été présidé par Evelyne BLANC (Saint Paul-sur-Isère) jusqu'en 2002, par Denis PERROUX (Cevins) jusqu'en 2008, par Eric RIGOTTI (Cevins) jusqu'en 2011.

Lors de leur adhésion au Syndicat, chaque commune avait un niveau d'équipement en réseau et en traitement des eaux usées différent.

Ainsi, les communes de Rognaix et Saint Paul-sur-Isère avaient, avant 1997, consacré une grande partie de leur budget à améliorer leur réseau de collecte notamment avec la mise en place de réseaux séparatifs Eaux Usées/Eaux Pluviales. La commune de Saint Paul-sur-Isère avait même engagé la construction de la station d'épuration. La commune de Cevins, quant à elle, qui accusait un fort retard dans ce type d'équipement lors de son adhésion au Syndicat, s'est vu attribuer l'essentiel des budgets d'investissement de ces dernières années. Ainsi plus de 570 000 € ont été investis sur la commune de Cevins entre 2005 et 2013 en création et remplacement de réseau. Par ailleurs, dans la même période 65 000 € ont été consacrés à Saint Paul-sur-Isère pour la protection du collecteur qui longe l'Isère et 60 000 € à Rognaix pour l'extension d'un réseau permettant d'alimenter un lotissement. Dans cette même période le Syndicat a contracté un emprunt de 300 000 € pour financer ces équipements.

## RESSOURCES

Les ressources du Syndicat proviennent essentiellement de la taxe d'assainissement perçue auprès des ménages raccordés au réseau de collecte. Cette taxe comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement et une partie variable qui correspond à la consommation d'eau de chaque abonné pour l'année civile écoulée multiplié par un prix au m<sup>3</sup> voté par le Conseil Syndical chaque année à noter qu'une partie de cet argent est reversé à l'Agence de l'eau 0,15 €/m<sup>3</sup>.

La PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) qui s'est substituée dernièrement à la PRE (Participation de Raccordement à l'Egout) vient aussi compléter le dispositif des recettes du Syndicat. Cette participation est perçue lors du raccordement au réseau d'un nouvel abonné dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une construction existante qui n'était pas raccordée. Le montant de cette participation est voté par le Conseil Syndical chaque année et est actuellement de 2200 € par logement raccordé.

Les travaux d'investissement peuvent aussi faire l'objet de subventions délivrées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Si les taux de subvention pour l'assainissement ont pu atteindre 60 % à une époque, ils ont depuis fortement été réduits, le taux maximal auquel peut prétendre le Syndicat actuellement est de 28 %. Le Conseil Général est en

train de réviser et réduire fortement le périmètre des travaux d'investissement subventionnables.

## ORGANISATION

Au-delà du Conseil Syndical (voir plus haut) et des élus délégués qui assurent une partie de la mission de fonctionnement du Syndicat, dès sa création des employés recrutés ont assuré le fonctionnement administratif et technique du Syndicat. Ces employés recrutés souvent dans le cadre d'emploi aidé ont été difficiles à fidéliser jusqu'en 2005. De 2005 et ce jusqu'en 2011, une plus grande stabilité a été constatée avec malgré tout en parallèle quelques dysfonctionnements constatés sur le plan administratif et réglementaire. Le départ en congé longue durée du salarié et la particularité du poste ont amené le Syndicat à ré-organiser l'activité en 2 pôles distincts, administratif et technique et d'introduire la délégation de service public. Ainsi le traitement de la partie administrative a été confié au Pôle administratif de la Co.RAL et la partie technique fait l'objet d'un marché avec la Lyonnaise des Eaux dans le cadre de conventions pour une durée de 3 ans. Le coût annuel engendré par ces conventions est équivalent au coût annuel du salarié. Des économies ont par ailleurs été faites avec la suppression d'un véhicule, de son entretien et de l'assurance s'y rattachant ainsi que des abonnements de téléphone mobile etc.

## FONCTIONNEMENT

• Administratif, vous rencontrez un problème sur votre facture, vous avez une question d'ordre administratif, vous pouvez contacter le Pôle administratif à la Co.RAL :

**Tél : 04 79 10 09 08**

**Fax : 04 79 10 01 81**

**Email : s.i.vernays@wanadoo.fr**

• Technique, vous rencontrez un problème technique d'égout bouché en dehors de la partie privée c'est-à-dire après votre raccordement au réseau. Vous pouvez contacter le délégué Président ou Vice-Président de votre commune :

## LES PROCHAINS PROJETS

• Révision du Schéma Directeur d'Assainissement des trois communes membres et mise à jour des plans de réseaux : coût env : 20 000 €.

• Protection du collecteur – Travaux définitif de confortement de la berge de l'Isère : Montant 180 000 €.

Rappelons par ailleurs que l'Assainissement individuel quant à lui est géré par la Co.RAL (Communauté de Communes de la Région d'Albertville).

# ASSOCIATIONS CEVINOISES

## AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Cette année encore l'**Agence Postale Intercommunale** de Cevins a vu sa fréquentation augmenter avec une clientèle nombreuse et fidèle (4385 clients pour l'année 2013 contre 3942 en 2012).

Corinne vous accueille avec le sourire et sa bonne humeur du lundi au vendredi de 9 h à 12 h pour réaliser vos diverses opérations :

- **Retraits** des courriers et colis avisés.
- **Les affranchissements** : tous types de courriers et de colis nationaux et internationaux.
- **Financières** : retraits et dépôts d'espèces à hauteur de 350€ par semaine.
- **Ventes** : divers tarifs de timbres, enveloppes pré-timbrees, emballages colissimo, des recharges et abonnements téléphoniques La Poste Mobile.

• Et encore d'autres services tels que la réexpédition du courrier...



**LA POSTE**

## ASSOCIATION DE L'UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CEVINS

En cette année 2013, notre section a encore été très touchée par le décès brutal de notre ami Gino CASALI, ancien combattant de la Guerre d'Algérie.

Il a été notre trésorier pendant plus de trente ans. Très discret, toujours

disponible et à l'écoute des autres, il fait autour de nous un grand vide.

Aujourd'hui, nous avons particulière pour toute sa famille à qui nous souhaitons beaucoup de courage pour surmonter cette épreuve.

Gino, nous pensons à toi et nous ne t'oublions pas.

Nous présentons nos meilleurs vœux à toute la population pour l'année 2014.

**Association de l'U.F.A.C.**

## L'ÉCHO DE SÈCHERON

L'année 2013 qui vient de se terminer, aura marqué l'investissement de chaque musicien, pour le maintien de l'association. Un grand merci à eux.

Car en effet, l'effectif est, à ce jour, de 12 musiciens. Il ne cesse de diminuer au fil des ans. Malheureusement, il faut savoir que ce phénomène n'est pas isolé, il touche l'ensemble des batteries fanfares du département et de la région.

Malgré tout, l'effectif en place continue de répondre présent à chaque demande : cérémonie (8 Mai, 11 Novembre, Guerre d'Algérie ou souvenirs de victime...). Ils sont également présents pour la vente PAIN/POULETS, qui se déroule chaque année en Juin.

Cette manifestation est à chaque fois un véritable succès, et elle est toujours bien reçue par la population.

La seule ombre au tableau, la traditionnelle aubade du 1 Janvier, qui n'est plus assurée depuis 4 ans, et ce au grand regret de la population Cevinoise. Mais étant donné l'effectif actuel, cette aubade n'est plus réalisable.

Suite à ce constat, et résolulement tournée vers l'avenir, la batterie fanfare, lance un appel pour recruter de nouveaux musiciens (jeunes, moins jeunes, femmes, hommes).

Pour prendre contact auprès de nous, n'hésitez pas à vous rapprocher de la

mairie, et/ou de nous lors de nos différentes manifestations.

Comment ne pas finir ce message par les traditionnels remerciements : tout d'abord, à la population Cevinoise qui ne cesse de nous soutenir, et qui nous accueille toujours chaleureusement. Ensuite, à nos amis musiciens, de Maurienne, du secteur Albertvillois, du Beaufortain et d'ailleurs, qui avec leur aide, nous permettent d'assurer certaines sorties agrémentées de beaucoup de convivialité.

Nous présentons nos meilleurs vœux à toute la population Cevinoise.

**L'Echo de Sècheron**

## CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BASSE TARENTEISE

### L'ACTIVITÉ DU CENTRE

Composé d'une vingtaine de Sapeurs-Pompiers volontaires, femmes et hommes, armant trois engins, **le Centre d'Incendie et de Secours de Basse Tarentaise** effectue ses interventions sur les communes du secteur (Tours en Savoie, La Bâthie, Esserts-Blay, Saint Paul, Cevins et Rognaix) mais aussi en renfort à la demande d'autres centres. Le corps, dépendant du département, est équipé d'un des trois dévidoirs automobile de la Savoie, ce qui amène l'équipe à prendre part à des interventions plus lointaines.

En plus des interventions, l'ensemble des Sapeurs-Pompiers effectue mensuellement des manœuvres. Ces formations obligatoires permettent un maintien et un perfectionnement des compétences dans le domaine de l'incendie, du secourisme, etc.. Cette année, des stages de formation initiale ou de spécialisation ont aussi été suivis par

plusieurs pompiers de Basse Tarentaise.

D'autre part, plusieurs Sapeurs-Pompiers du centre complètent leurs activités dans des centres plus importants tels qu'Albertville ou Beaufort.

La surveillance des animations communales (feux d'artifice, course de vélos,...) et la vérification des poteaux incendie font aussi partie intégrante de l'activité de la caserne.

En juin 2012, le Centre d'Incendie et de Secours a emménagé dans les anciens locaux techniques de la commune de La Bâthie. Ce transfert a permis d'accueillir en un seul lieu les trois véhicules (remisés auparavant entre La Bâthie et Cevins). Une salle de cours, des vestiaires hommes et femmes ainsi que des sanitaires permettent aux Sapeurs-Pompiers d'évoluer dans des conditions agréables.

La modernité de l'infrastructure permet aussi l'accueil de stages. Ainsi, un groupe

de pompiers venu de tout le département a suivi une formation à la conduite dans un cadre parfaitement adapté.

### RECRUTEMENT

Pour rejoindre l'équipe, il faut avoir entre 17 et 55 ans, être motivé, remplir certaines conditions physiques et médicales. Une formation au secourisme en équipe et à la lutte contre les incendies est dispensée par le département. Cet apprentissage, très enrichissant personnellement mais aussi professionnellement, est reconnu au niveau national.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Adjudant-Chef DENCHE Philippe au 04 79 89 67 50 ou à adresser un courrier au Centre d'Incendie et de Secours de Basse Tarentaise, 89 rue Saint Vincent de Paul, 73540 La Bâthie.

## AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE CEVINS ET ROGNAIX

Monsieur, Madame,

Une année s'est écoulée depuis la dernière parution, **l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers** réunie sur les deux communes, (Cevins et Rognaix) compte environ trente personnes (anciens, veuves) celle-ci survie grâce aux membres de l'Amicale qui s'investissent lors des manifestations, ainsi

que les personnes qui nous font des dons. Je souhaiterai les en remercier. Voici quelques activités :

- Juillet : casse bouteilles
- Août : la journée détente en Amicaliste

Et nous tenons à remercier aussi les communes pour le prêt des salles des fêtes, ainsi que l'ancien local du CIS.

Tous se joignent à moi, en vous présentant à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le Président de l'Amicale,

**M. Sébastien PIVIER.**

## ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS : A.R.A.C.

**L'A.R.A.C.** a été créée dans les tranchées en 1917 par l'écrivain Henri BARBUSSE qui appelait déjà de « Faire la guerre à la guerre » pour l'Amitié, l'Antifascisme et la Paix.

Cet appel reste d'actualité en cette année du centenaire de la guerre 1914-18.

A Cevins, alors que nous ne restons que 7 vivants sur les 52 adhérents de 1960, l'ARAC garde le même esprit et continue à dénoncer toutes les guerres et particulièrement la reconnaissance d'un Etat Palestinien.

Nous souhaitons d'autre part la réhabilitation des 700 fusillés pour l'exemple pendant la Guerre 1914-18, soldats qui avaient été exécutés non pas parce qu'ils avaient été des lâches, mais simplement ils étaient allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces.

Nous avons appris avec tristesse la mort de Nelson MANDELA, qui après 27 ans de prison, avait obtenu l'égalité des gens de couleur en Afrique du Sud.

Si nous apprécions la reconnaissance du 19 Mars, comme la date historique

du cessez-le-feu en Algérie, et la création de la « Journée de la Résistance », le 27 mai de chaque année, nous déplorons l'insuffisance des crédits alloués au Ministère des A.C., et notamment la réduction de 20 % de l'aide aux mutuelles d'A.C.

**Nos vœux les plus sincères sont adressés à la population pour l'année 2014.**

**La Section A.R.A.C. de Cevins**

## ASSOCIATION « JE DIS DANSE »

Je profite de l'occasion qui nous est offerte pour vous parler de l'association communale « Je Dis Danse » qui a été créée et déclarée sur la commune en Février 2009. C'est une association, loi 1901, qui a pour but d'apprendre les danses de salon, danses que l'on pratique dans les soirées (thés dansants, bals et autres) et sous la direction technique d'un professeur diplômé Alain LAMARCHE.

Elles s'adressent à tout le monde, en couple de préférence, et aussi pour les personnes seules. Des danses « en ligne » peuvent s'envisager (à voir avec le professeur de danse suivant son emploi du temps).

Nos associations communales dans le passé bénéficiaient de la gratuité de la salle des fêtes pour leurs activités et étaient vivement encouragées par le conseil municipal.

Espérons qu'avec les nouvelles élections, un vent de quiétude et de raison souffle enfin sur le nouveau conseil et qu'un tissu associatif soit enfin créé sur notre belle commune.

Malgré toutes ces péripéties, nous existons toujours. Nous avons deux niveaux de cours et comptons 22 participants avec l'espoir qu'il grandisse encore.



« Je Dis Danse » n'est pas un cercle fermé, bien au contraire. Nous faisons appel à tous, seul(e)s ou en couple,

jeunes ou moins jeunes, ou à d'autres associations, de venir nous rencontrer, venir découvrir la vraie danse de salon, de profiter de merveilleux moments festifs, casse-croûte chaque fin de trimestre et soirée club avec notre professeur.

Aussi, je vous invite à prendre contact soit avec :

- l'association « Je Dis Danse » : Claude REY : 04 79 38 20 50 ou
- le professeur : Alain LAMARCHE : 04 79 84 43 93

Les cours sont tous les jeudis (excepté pendant les vacances scolaires) :

- 1er groupe : 18h30 – 19h30 ;
- 2ème groupe : 19h30 – 21h00.

Alors venez nombreux nous rejoindre ! Et à tous les Cevinoises et Cevinois, et futurs danseurs, nos meilleurs vœux 2014 !

### LE G.F.V. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lorsque la décision de réhabiliter le coteau de Cevins a été prise en 1997, la Municipalité de l'époque s'est trouvée face à une difficulté énorme, celle de la maîtrise du foncier : 450 parcelles sur la zone à aménager pour 250 propriétaires.

Alors il fut décidé d'offrir un choix aux propriétaires concernés : soit ils vendaient leurs parcelles et la commune s'en portait acquéreur, soit ils entraient dans un Groupement Foncier Viticole et en devenaient sociétaires avec un nombre de parts sociales correspondant à la surface dont ils faisaient l'apport. C'est pour cette raison que le vignoble appartient au territoire communal pour 40% et au G.F.V. pour 60%

Ensuite l'ensemble des surfaces défrichées a été confié à un viticulteur : Michel Grisard à l'époque, aujourd'hui M. Brice Omont qui verse un loyer annuel aux deux parties prenantes.

Ainsi, le G.F.V. représente l'ensemble des propriétaires qui ont fait l'apport de leurs parcelles, les ont mises à la disposition de l'exploitant.

### QUEL EST LE RÔLE DU G.F.V. ?

Nous nous sommes donné pour mission, en collaboration avec la Municipalité, de tout faire pour permettre à l'exploitant du Domaine des Ardoisières de travailler dans de bonnes conditions, mais aussi d'entretenir ce magnifique patrimoine que nous ont laissé les générations qui nous ont précédés.

### BILAN DE L'ANNÉE 2013

#### RESTAURATION DES MURS

Les gérants et la commission communale ont entrepris diverses démarches auprès des élus locaux : Conseillers Généraux, Conseillers régionaux, notre député, notre sénateur... afin qu'ils soutiennent notre dossier de demande d'aide pour la restauration des murs. Nous avons eu la grande satisfaction d'obtenir une subvention du département de 50% du

montant des travaux, plus l'attribution d'une somme de 5000 euros au titre de la réserve parlementaire de M. Vairetto, sénateur de la Savoie. Nous remercions tous les élus très chaleureusement.

D'autre part, nous avons organisé des corvées de défrichage. Il y en a eu deux en 2013. Merci aux bénévoles qui y participent régulièrement. Le 19 octobre, a eu lieu aussi une journée des vendangeurs à laquelle 14 amis du vignoble ont participé.

Ces journées demandent quelques efforts, bien sûr, mais ce sont de grands moments de convivialité, d'échanges qui sont devenus bien rares dans le monde d'aujourd'hui.

Le 4 décembre nous avons aussi accueilli 30 élèves d'une classe de B.T.S. du Lycée Agricole de St Ismier, de la section « Aménagement Paysager ». Leur sujet d'étude portait principalement sur les murs en pierres sèches. Ils ont découvert aussi avec grand intérêt l'ensemble du coteau : l'implantation des terrasses qui permet la mécanisation de certains travaux pour le viticulteur, la culture de la vigne en biodynamie, les sartos, le château du Chagney, Notre Dame des neiges...

L'après-midi a été consacrée à l'exposé par Denis Perroux de l'historique de la renaissance du vignoble et à celui de Brice Omont qui a parlé de son métier de vigneron.

Cette visite est une preuve de plus que cet espace reconquis du coteau de Cevins suscite un intérêt très large qui va bien au delà de notre petite commune, qu'il peut être un modèle d'aménagement du territoire pour d'autres lieux confrontés au problème de la fermeture du paysage par la friche.

#### PROJETS POUR 2014

Nous devons mener à bien la réfection des murs. La première tranche a été réalisée. La deuxième tranche va suivre.

Nous devons poursuivre les démarches pour réaliser le défrichage de certains secteurs, remettre en état la

clôture, en concertation avec l'A.C.C.A limiter les dégâts provoqués par la faune sauvage. Lors des corvées, bien sûr, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

#### LE COTEAU DE CEVINS AUJOURD'HUI

C'est bien sûr un beau vignoble, cultivé en biodynamie et qui produit, grâce à Brice, un excellent vin de terroir que l'on trouve sur les meilleures tables des restaurants locaux et qui part même à l'étranger.

C'est un lieu de promenade, de pique-nique pour de nombreux cevinois et pour beaucoup d'autres personnes à la recherche de calme, de nature ...

C'est un site exceptionnel aux portes de la Tarentaise. Les millions de touristes qui se rendent dans les stations sont interloqués à la vue de ce coteau situé sur un verrou glaciaire, exposé plein sud, planté de vignes à quelques minutes des pentes enneigées.

C'est encore un patrimoine exceptionnel qui profite à toute la communauté : Trois kilomètres de murs en pierres sèches, deux kilomètres et demi de pistes, des sartos dont certains ont été rénovés, des espaces pour le pique-nique, une table d'orientation, des petits sentiers ombragés...

Un tel patrimoine a besoin d'être entretenu, si possible encore amélioré mais cela ne peut se faire qu'avec l'implication de la Municipalité, qu'avec l'adhésion de tous les Cevinois.

#### Les gérants





Notre Club "les Aînés du Nant Bayet" né à l'initiative de quelques personnes, ces personnes si utiles à notre environnement qui travaillent sans cesse à renforcer le "tissu social" par la création et le développement des associations locales maintenant ainsi les liens entre les hommes, en l'occurrence pour nous, les plus âgés.

Notre Club maintenant devenu adulte puisqu'il va commencer sa sixième année de fonctionnement. A ce jour, il est très proche de la centaine d'adhérents et essentiellement sur nos trois communes de Rognaix, Saint Paul et Cevins. Le Club vient de montrer sa maturité en changeant ses responsables sans mettre en danger son existence. Ainsi, le 11 janvier 2013 son premier Président François Meyer, après un mandat de quatre ans à sa demande a souhaité passer le flambeau. Le secrétaire élu le 1er janvier 2008 dès la création du club l'a repris. Clovis Avrit, est donc devenu le second Président des Aînés du Nant Bayet pour une durée de quatre ans à la suite de cette Assemblée Générale.

Peu de temps après le Trésorier Jean Marie Faure présentait sa démission et quittait la Savoie pour le lointain Bordelais. Une nouvelle Assemblée Générale était de ce fait, devenue indispensable. Elle a été convoquée par le Conseil d'Administration à la demande du Président le 21 juin. A son issue Suzanne Mugnier a été élue et est venue étoffer le bureau qui se compose maintenant du Président

Clovis Avrit, de la Vice-présidente Lucienne Contamine, du secrétaire Roger Bérard et de la nouvelle Trésorière Suzanne Mugnier. Ainsi recomposé et au grand complet, le Bureau et le Conseil d'Administration peuvent remplir et assurer dans de bonnes conditions les fonctions qui sont les leurs, gérer et animer le Club dont on leur a confié la charge et en le rendant attractif.

Le nouveau Conseil d'Administration et son Bureau continuent en droite ligne du précédent avec une volonté d'ouverture au plus grand nombre. Ainsi, vous qui nous ferez l'honneur de lire ces lignes, si vous arrivez à l'âge "dit de la retraite" appelée plus joliment "âge d'or" dans nos trois communes de référence soit, Rognaix, Saint Paul et Cevins, venez nous rejoindre, vous y serez les bienvenus et vous aurez votre place. Venez participer ou venez nous aider. Pour nous

contacter, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de notre Conseil d'Administration ou appeler Clovis au 04 79 39 95 91. Il vous est également possible de venir nous rencontrer directement de 14 heures à 17 heures 30, le Club se réunit tous les vendredis un mois à Rognaix, un mois à Saint-Paul et pour tous les "Repas-Fêtes" dans la salle polyvalente de Cevins.

Le souhait du Conseil d'Administration et le mien est de rassembler le plus grand nombre de personnes dans un esprit de partage et d'amitié avec une large volonté d'ouverture aux autres et le désir de les aider à cette période de la vie où l'isolement est fréquent. Je sais que déjà, un très grand nombre arrive au Club avec la joie de rencontrer les amis le vendredi et avec un petit sourire complice même, certains nous disent attendre ce jour avec impatience !



Cette année a commencé avec l'AG. du 11 janvier, ensuite, le Club a reçu les enfants des écoles de Saint Paul pour un goûter. Le 15 février, nous avons fêté Carnaval à Saint Paul. Les Clubs "Nature" et "Marche" ont présenté chacun un montage audiovisuel le 16 avril, relatant leur activité. Puis, un Tournoi de Belote s'est déroulé le 5 mai. Vint alors une "Sortie Patrimoine" avec visite de l'usine d'Ugine et de la ville. Tout naturellement, nous arrivons à l'été et pour marquer l'arrêt du Club est proposé une "Journée Grillades" toujours à Saint Paul suivie de l'AG. La dernière activité fut un Tournoi de Boules le 25 juin clôturant la première partie de l'année 2013. Pendant la coupure estivale, le Club a vendu des Bugnes à la fête artisanale de Rognaix et le Club Nature a accueilli un groupe du SIBTAS. Le 23 juillet comme chaque année le collège de Saint Paul a à nouveau accepté de nous accueillir dans la cour intérieure du Collège, sous les tilleuls centenaires pour le traditionnel "repas-grillades-estival". Je profite de ces lignes pour remercier le directeur du Collège de Saint Paul et tous ceux qui ont aidé à faire de cette journée un vrai moment de bonheur. Puis, rapidement, les rencontres d'automne ont repris avec un nouveau Tournoi de Boules



le 24 septembre. Cette année, avec la participation des Clubs voisins de Tours et d'Essert Blay, un "week-end en fête" a pu être programmé dans le Centre de Vacances "le Bérrouze" à Samoëns. Une vraie réussite avec beaucoup de plaisir pour les heureux participants. Le 18 octobre vinrent alors notre "Repas d'Automne" puis un second "Tournoi de Belote".

Reste alors à ce jour, une soirée de gala au Casino de Challes les Eaux le 5 décembre, puis une soirée orientale le 07 décembre organisée par le CCAS de Rognaix avec la participation du Club des Aînés et enfin et finalement le repas de Noël offert par le Club à tous les Adhérents, il vient clôturer les activités 2013 à Cevins.

Dès maintenant, rendez-vous est pris pour une nouvelle Assemblée Générale le 10 janvier 2014 et l'année recommencera par la traditionnelle Galette des Rois. Ainsi, échange, partage, amitié doivent rester le leitmotiv de nos rencontres hebdomadaires du vendredi ou chacun choisit son activité préférée !

Je ne terminerai pas sans remercier nos Municipalités et leurs Maires qui nous apportent leur soutien et favorisent ainsi le développement du Club, merci aussi à tous ceux qui nous aident matériellement tout au long de l'année, à celles qui apportent les gâteaux, et à tous ceux qui transmettent le bonheur et la joie !

**Le Président : Clovis Avrit**

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de CEVINS est constituée de parents bénévoles qui se succèdent pour donner de leur temps et de leur énergie afin de récolter des fonds pour subventionner une partie des projets proposés par le corps enseignant, (sortie culturelles, sportives...).

Pour l'année 2012-2013 l'association des parents d'élèves a reversé la somme de 9968 € pour aider au

financement des sorties culturelles, achat de clé U.S.B., sortie raquettes...

Pour permettre aux enfants de bénéficier d'autres projet, nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations, le traditionnel thé dansant, la kermesse, confection et vente de pain à Bornand.

Les dates seront communiquées sur les panneaux d'affichages de la commune.

Vous pouvez également nous suivre sur **Facebook « APE de Cevins »**.

L'équipe des bénévoles vous remercient de votre soutien et vos présentes ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

## LE GROUPE DES TRICOTEUSES

**36ème** hiver de mailles à l'endroit, mailles à l'envers...

Malgré toutes les difficultés familiales qui nous bouleversent, nous sommes fidèles à nos rendez-vous du mardi après-midi : début novembre à fin avril.

Quand nous sommes au complet, nous sommes une dizaine.

Nous confectionnons peut-être un peu moins d'ouvrages que les années passées, mais c'est toujours un petit pas de plus, sur le chemin de nos vies, vers les tous petits.

Il est agréable de se dire les petites nouvelles de nos villages et de partager un bon goûter.

Nous serions heureuses de vous accueillir pour une visite.

**Monique**

## CEVINS ANIMATION

À l'initiative de jeunes Cevinois, l'équipe de Cevins Animation a retrouvé un second souffle après plusieurs années d'inactivité.

Le but était de remettre de la vie dans notre village en permettant aux habitants de se retrouver lors de nos différentes manifestations.

Pour notre 1<sup>ère</sup> année, nous avons décidé de reprendre les animations qui avaient fait le succès de l'association auparavant. C'est avec beaucoup d'idées, de motivations, mais également grâce au soutien des entreprises locales que nous avons pu les réaliser.

Les manifestations ont remporté un certain succès auprès des cevinois satisfaits de voir le flambeau repris et sentir de nouveau un dynamisme au sein de la commune.

Voici le détail de l'année 2013 :

- **Juin 2013** : Tournoi de foot au terrain de Luy de Four rassemblant plus de 200 personnes.
- **Juillet 2013** : Repas dansant affichant complet où 150 repas ont été servis suivi du feu d'artifice qui était à la hauteur de l'évènement. Le lendemain s'est déroulé le

tournoi de pétanque au terrain de Batardin avec la participation de nombreuses doublettes dans un état d'esprit convivial.

- **Novembre 2013** : Concours de Belote à la salle des fêtes où de nombreux joueurs ont répondu présents.

Nous tenions à remercier tous les Cevinois pour leur participation active tout au long de l'année, ce qui nous encourage à poursuivre notre investissement.

Nos objectifs pour 2014 sont de pérenniser les animations existantes, mais aussi d'en proposer de nouvelles grâce aux fonds collectés sur l'année écoulée. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, nous y accorderons toute notre attention.

Pour cette nouvelle année, nous espérons que de nouveaux bénévoles intégreront l'association pour renforcer notre équipe.

Tous nos vœux pour 2014.

CEVINS ANIMATION



### LE BUREAU

#### Président

Nicolas RIGOTTI

#### Trésorier

Julien BOUVIER

#### Secrétaire

Nicolas SCHIAVONE

#### Bénévoles

Alexandre RIBEIRO  
Claudine QUESADA  
Delphine YVERGONNEAU  
Manon D'ARGENT  
Jessica BARONI  
Julien CASAMONICA  
Sophie PIVIER  
Johan BAL  
Martial GONNET

# ÉCOLE DE CEVINS

Pour cette année 2014, les élèves de l'école de Cevins continuent leur travail sur le développement durable, inscrit au projet d'école, pour étudier l'eau, son parcours dans la nature, les traitements qu'elle subit, où elle va...

Nous avons pour ambition d'expliquer aux enfants comment l'eau circule dans leur commune. D'où vient-elle ? Où va-t-elle ? Quels sont ces dangers ? Que nous apporte-t-elle ?

Les élèves de maternelle ont pu voir en novembre un spectacle de Willy Traon (artiste venant d'Aime) sur le cycle de l'eau. La classe de Cycle 2 a eu une animation sur le cycle de l'eau et ses différents états. La classe de cycle 3 participe à un projet qui s'appelle « l'eau d'en haut » qui a pour but de faire découvrir les dangers de l'eau sur la commune.

En cette fin d'année 2013, grâce à Romolo et Maurice, les employés communaux, les classes de cycles 2 et 3 ont pu aller voir le réservoir de la commune et les différents captages de l'eau. Cela a permis aux enfants de comprendre d'où vient l'eau qu'ils utilisent dans leurs maisons.

En ce qui concerne la classe de cycle 3, nous avons travaillé avec un animateur, Olivier Cartier-Moulin, qui nous a montré les aménagements effectués depuis 1830 pour dompter la Gruvaz, le torrent qui passe à proximité de Luy de Four et de Batardin. Les enfants ont réalisé une maquette du trajet de ce torrent qui est un des plus ouvragés de France. Nous avons aussi réalisé un questionnaire pour savoir si la population de Cevins connaît l'histoire de la Gruvaz et ses dangers. Nous allons par la suite écrire des articles dans des

journaux et enfin réaliser des panneaux d'information pour expliquer aux passants l'histoire de ce torrent, ses dangers et les aménagements qui ont été réalisés.

### Les enseignants de l'École de CEVINS



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

En 2013 ont été organisés sur notre commune dans une ambiance conviviale :

- Le repas des sages.
- La distribution des colis de Noël.
- La visite de nos centenaires :

M<sup>me</sup> Jeanne Bouvier née le 15/12/1912 et M<sup>me</sup> Jeanne Legrée née le 26/09/1910.

Nous avons une pensée pour M<sup>me</sup> Hybord Madeleine née le 05/12/1913 qui nous a quitté peu de temps après avoir eu 100 ans.

Merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent et bonne année à tous !

Les membres du CCAS sont : Karim Amellal, Annie Combaz, Jean Marques, Jean-Pierre Pivier, Nadine Pointet, Sébastien Pivier (membres élus), Nicole Dunand, Agnès Naulin, Valérie Pointet, Maryvonne Giguet, Ginette Rigotti (membres nommés).

L'équipe du CCAS.



## MOT DU NOUVEAU MAIRE

A l'attention des habitantes et habitants,

Les élections municipales de Mars 2014 ont désigné un nouveau Conseil Municipal formé d'élus ayant de l'expérience, des compétences, des qualités et de la détermination, dans l'intérêt unique d'œuvrer pour notre commune.

Puis un nouveau Maire a été élu.

Comme vous le savez, je ne briguais aucun mandat, et mon seul engagement était d'essayer de rendre service à notre commune. Du fait des résultats démocratiques issus des votes des Cevinoises et Cevinois, après mûre et longue réflexion, j'ai souhaité respecter mon engagement initial et j'ai décidé d'accepter cette lourde responsabilité inhérente au poste de Maire, avec humilité mais avec volonté et détermination.

Avec l'appui expérimenté de trois adjoints et des membres du Conseil Municipal, nous aurons la volonté de rendre notre commune plus agréable à vivre, plus attractive; nous serons attentifs à son développement en terme de travaux, d'urbanisme, de nos montagnes, forêts, vignoble; nous serons proches de notre Ecole, à l'écoute de chacun et également des associations cevinoises, en maîtrisant nos finances, mais avec le souci et la volonté d'évolution socio-économique de notre commune.

Toutes ces orientations nécessitent également le concours du Personnel Communal, qui devra continuer à apporter toute son expérience et son dynamisme, pour la réussite des divers projets à réaliser.

Je profite également de ce petit mot pour vous dire que nous avons exprimé que nous distribuerions les comptes rendus du Conseil Municipal. Afin de tenir cet engagement et dans un souci d'économie, je demande à toutes les personnes «âgées» qui n'ont pas internet (et qui donc ne peuvent consulter le site de la commune), qui ne peuvent pas non plus se rendre aux panneaux d'affichage, de communiquer leurs noms et adresses en Mairie, afin que nous puissions vous adresser lesdits documents ou tout autre information importante concernant notre Village.

Merci de votre confiance, dont nous ferons tout pour en être dignes.

**Le Maire**  
**Philippe BRANCHE**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Mairie :**

**Tel :** 04 79 38 20 28

**Email :** mairie.de.cevins@wanadoo.fr

### **Heures d'ouvertures au public :**

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

### **Collecte des déchets :**

- 3 conteneurs se situent sur le parking de la salle des fêtes
- 3 conteneurs se situent sur le parking face au restaurant « La fleur de sel »
- 3 conteneurs se situent à l'entrée de la zone du VERNAY

Rappel : ne rien déposer au pied des conteneurs, cela favorise la reproduction des rats, tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie.

### **Assistante sociale :**

La permanence de l'assistante du secteur se tient à La BÂTHIE, le mardi après-midi. **Tel :** 04 79 89 66 76

### **Heures d'ouvertures de la déchèterie :**

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 13h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h30
- Samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

### **Divagation des chiens :**

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Propriétaire, afin d'éviter tout incident, tenez votre chien en laisse.

### **Recensement militaire :**

Dès 16 ans, filles et garçons, de nationalité française, doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, pour effectuer la journée du citoyen. (Se munir du livret de famille des parents)

### **État civil et document divers :**

- Les extraits d'acte (naissance, mariage, décès) sont à retirer dans la commune d'origine
- Les fiches familiales et individuelles d'état civil sont supprimées. Elles peuvent être remplacées par, soit une photocopie du livret de famille, une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait d'acte de naissance.
- Les photocopies certifiées conformes sont supprimées. Elles n'ont plus à être exigées et la simple photocopie du document demandé est désormais suffisante.

### **Passeport :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les tarifs de renouvellement des passeports s'élèvent à 86 € pour une personne majeure, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des passeports biométriques. Les plus proches de CEVINS sont les communes de ALBERTVILLE et MOUTIERS

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous pour le traitement d'un dossier de demande de passeport.

### **Carte nationale d'identité :**

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Toutefois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les nouvelles dispositions précisent que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol).

## GENDARMERIE : PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

### **Conseils utiles de prévention des cambriolages**

- Développer la protection de votre habitation, renforcé les accès, installation d'une alarme
- Photographier ou filmer vos objets de valeur, marquage, noter leur numéro, conserver les factures
- Ne laisser pas les clés aux abords de votre domicile, n'utiliser pas de cachette classique (paillason, pots de fleurs, etc...)
- Ne mentionner pas vos nom et prénom sur le trousseau de clés
- Pas d'indication mentionnant votre absence sur votre répondeur téléphonique
- Faites relever votre courrier et faites vivre votre maison par le biais d'un proche de confiance

- Fermer et verrouiller vos fenêtres et portes, même pour une absence de courte durée
- En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la gendarmerie (opération TRANQUILLES VACANCES) de votre départ et signalez votre retour !
- Ne laisser pas d'objet de valeur en évidence : les cambrioleurs cherchent toujours les bijoux dans la salle de bain
- Ne laisser pas en évidence la carte bancaire, chéquier ou le tel portable dans l'entrée ou visible depuis l'extérieur
- Vérifier l'identité de tout démarcheur (professionnel ou particulier) avant de le laisser pénétrer dans votre domicile
- Soyez solidaire entre voisin, signalez à la gendarmerie ou à la mairie, tout véhicule ou personne dont vous jugez le comportement inhabituel ou suspect.

Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit, et ne toucher à rien afin de ne pas détruire les traces ou indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

### **Communauté de Brigades D'ALBERTVILLE, UGINE et GRÉSY SUR ISÈRE**

#### **Brigade d'ALBERTVILLE**

70 av des Chasseurs Alpins

73200 ALBERTVILLE

**Tel :** 04 79 32 00 17

#### **Brigade d'UGINE**

2 av de Serbie

73400 UGINE

**Tel :** 04 79 37 30 17

#### **Brigade de GRÉSY sur ISÈRE**

594 rue de Longeraie

73460 GRÉSY sur ISÈRE

**Tel :** 04 79 37 94 17



